



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du mardi 29 avril 2014

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5, 0.8, 0.9, 0.10, 0.11, 0.12, 0.13, 0.14, 0.15, 0.16, 0.6, 0.7.

La séance est ouverte à 17h20 et levée 21h50.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU M. Alain PARIS, Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 0.2), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE (jusqu'au 0.2), M. Nicolas BODIN, Mme Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPELLIN, Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Laetitia SIMON, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel VIENET (jusqu'au 0.5), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Beurre : M. Philippe CHANEY, Mme Chantal JARROT Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Alain FELICE Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chatillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe GUILLAUME Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine : M. Jacky LOUISSON Dannemarie-sur-Crête : Mme Catherine DEMOLY, M. Gérard GALLIOT, Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : Mme Brigitte ANDREOSSO, M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Orianne DELAGUE, M. Eric PETIT Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : Mme Martine GIVERNET, M. François LOPEZ, La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Mamirolle : M. Daniel HUOT, Mme Francine MARTIN Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT, Mme Ada LEUCI Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 0.5), Mme Corinne PETER Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Pascale HANUS Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, Mme Marie-Christine MARTINET Nancray : M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 0.16), Osselle : Mme Sylvie THIVET Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON Pirey : Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, Mme Annie SALOMEZ Pugey : M. Franck LAIDIE Rancenay M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER, Mme Nicole WEINMAN Routelle : M. Daniel CUCHE Saône : M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT (à partir du 0.2 et jusqu'au 0.10) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, Mme Valérie BRIOT Tallenay : M. Jean-Yves PRALON. Thisse : Mme Laurence GUIBRET, M. Alain LORIGUET, Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire-Arcier : M. Charles PERROT Vaire-le-Petit : M. Jean-Noël BESANCON Vaux-les-Près : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 0.2) Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Étaient Absents : Besançon : M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Thierry MORTON Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin : Mme Marie-Pascale BRIENTINI, M. Gilbert GAVIGNET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Novillars : Christine BITSCHENE Torpes : M. Denis JACQUIN

Secrétaire de séance : Thomas JAVAUX

Procurations de vote :

Mandants : E. ALAUZET (jusqu'au 0.1), T. BIZE (à partir du 0.3), P. BONNET, P. BONTEMPS, C. COMTE-DELEUZE, T. MORTON, M. VIENET (à partir du 0.8), P. CONTOZ (à partir du 0.8), C. BITSCHENE (jusqu'au 0.16), D. JACQUIN, S. GAUTHEROT (à partir du 0.11)
Mandataires : C. THIEBAUT (jusqu'au 0.1), E. MAILLOT (à partir du 0.3), J. GROSPELLIN, M. LOYAT, P. GONON, D. DARD, M. DALPHIN (à partir du 0.8), C. PETER (à partir du 0.8), P. BELUCHE (jusqu'au 0.16), B. ASTRIC, Y. DELARUE (à partir du 0.11)

Election des représentants de la CAGB au Pôle métropolitain Centre Franche-Comté

Rapporteur : Monsieur le Président de la CAGB

Commission : Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

La CAGB est membre du Pôle métropolitain Centre Franche-Comté (PMCF).

Le PMCF, organisé sous forme de syndicat mixte fermé, répond à la libre volonté des partenaires de coopérer tant en matière de réflexion que d'élaboration de projets communs de développement au sein d'un périmètre de solidarité. Les projets à caractère métropolitain doivent ainsi permettre d'attirer, de créer, de diffuser de nouvelles valeurs ajoutées susceptibles d'accroître la qualité de vie des habitants et de renforcer la compétitivité du territoire.

Le PMCF a compétence pour mener des actions d'intérêt métropolitain en matière de développement économique, de promotion de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture, d'aménagement de l'espace par la coordination des schémas de cohérence territoriale dont le périmètre est identique à celui des établissements publics de coopération intercommunale qui composent le pôle, et le développement des infrastructures et des services de transport au sens des articles L.1231-10 à L.1231-13 du code des transports, afin de promouvoir un développement durable du pôle métropolitain et d'améliorer la compétitivité et l'attractivité de son territoire, ainsi que l'aménagement du territoire infra-départemental et infrarégional.

Le PMCF est composé de 5 membres représentés par 19 délégués (et 10 suppléants) :

- la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) : 6 délégués (et 2 suppléants),
- la Communauté d'Agglomération du Grand Dole (CAGD) : 4 délégués (et 2 suppléants),
- l'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) : 3 délégués (et 2 suppléants),
- la Communauté d'Agglomération de Vesoul (CAV) : 3 délégués (et 2 suppléants),
- la Communauté de Communes du Larmont (CCL) : 3 délégués (et 2 suppléants).

Conformément à l'article 4 des statuts de ce pôle, le Conseil de Communauté doit élire 6 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter la CAGB au PMCF.

Conformément à la loi, les délégués sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, certains candidats n'ont pas obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur le Président présente les modalités d'élection des délégués titulaires et suppléants de la CAGB au Pôle métropolitain Centre Franche-Comté : à l'unanimité le Conseil de Communauté valide ces modalités.

Monsieur le Président procède à un appel à candidatures pour chaque poste de représentant de la CAGB au PMCF.

Mmes FAIVRE-PETITJEAN, DALPHIN, PESEUX, SEBBAH et MM. CROIZIER, FAGAUT, GONON, GROSPERRIN, OMOURI ne prennent pas part au vote.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 120

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 120

Ont obtenu :

<u>Titulaires</u>		<u>Suppléants</u>	
	Nombre de voix		Nombre de voix
Gabriel BAULIEU	120	Dominique SCHAUSS	120
Alain BLESSEMAILLE	120	Robert STEPOURJINE	120
Pascal CURIE	120		
Jean-Louis FOUSSERET	120		
Michel LOYAT	120		
Jean-Yves PRALON	120		

Monsieur le Président déclare élus ces 6 délégués titulaires et ces 2 délégués suppléants pour représenter la CAGB au PMCF.

Pour extrait conforme,

Le 1^{er} Vice-Président

Gabriel BAULIEU

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT
Reçu le 02 MAI 2014